

## Formation à l'expérimentation animale – Personnel appliquant (ex-niveau 2) des procédures expérimentales (hors chirurgie)

### Souris, Rat, Lapin et/ou Porc, Mouton

8 jours

medecine.univ-lille.fr



#### ▶ Responsables Pédagogiques

Directeur du Diplôme : Dr Thomas Hubert

#### ▶ Objectif

Acquérir les connaissances réglementaires relatives à la conception de procédures expérimentales conformément à la Directive européenne 2010/63 transcrite en droit français dans le Décret 2013-118 du 1er février 2013 et ses Arrêtés corollaires.

#### ▶ Conditions d'accès

- Titulaire d'un baccalauréat

#### ▶ Frais de Formation

Etudiant : 300 €  
Tarif individuel : 750 €  
Prise en charge employeur : 1000 €

#### ▶ Pré-inscription

Lettre de motivation+ CV  
à adresser au  
Dr Thomas Hubert  
thomas.hubert@univ-lille.fr

#### ▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : tous les vendredis de début novembre à Noël + 3 jeudis en novembre et décembre  
Horaires : 8h30 à 18h30  
Lieu : Faculté de Médecine de Lille - pôle recherche

#### ▶ Renseignements et inscription

Pauline GUILBERT  
Département de FMC/DPC  
Faculté de Médecine / Pôle Recherche  
Place de Verdun  
59045 Lille Cedex  
Tél 03.20.62.34.95  
pauline.guilbert@univ-lille.fr  
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

#### ▶ Contenu

- 1-Réglementation française applicable à l'expérimentation animale.
- 2-Principes éthiques concernant les relations entre l'homme et l'animal, valeur intrinsèque de la vie et arguments pour ou contre l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques. Règle des 3 R ; rôle et fonctionnement des comités d'éthique
- 3-Éthique appliquée, mise en œuvre des 3 R
- 4-a-Méthodes alternatives- Principes généraux
- 4-b- Méthodes alternatives mise en œuvre dans la conception du projet.
- 5-Connaissances de base de la biologie comparative des espèces ; critère de choix du modèle expérimental.
- 6-a-Recours aux points limites adaptés, mise en œuvre.
- 6-b- Recours aux points limites adaptés : critères de choix des points limites
- 7-Méthodes d'euthanasie principes généraux
- 8-a-Procédures expérimentales faiblement invasives : éléments théoriques par groupe d'espèces.
- 8-b-Procédures expérimentales faiblement invasives : éléments pratiques par groupe d'espèces.
- 9-Connaissances de base de la biologie pour un groupe d'espèces, dont la physiologie, l'anatomie, l'alimentation, la reproduction, le comportement, l'entretien, les techniques d'enrichissement en rapport avec les caractéristiques physiologiques, la génétique et les modifications génétiques.
- 10-Reconnaissance des signes de détresse, douleur et souffrance propres aux espèces.
- 11- Anesthésie et analgésie pour le groupe d'espèces considéré.
- 12- Méthodes d'euthanasie selon les espèces.
- 13-Gestion et suivi de la santé animale et de l'hygiène.
- 14-Équipements et matériel d'animalerie : description, utilisation, entretien.
- 15-Conception des procédures expérimentales et des projets.
- 16- Évaluation et validation de la formation

#### ▶ Organisation, examen

##### Organisation

Enseignements Théoriques (ET) : 47h  
et Travaux Pratiques (TP) : 10h dans la filière 1 et/ou 2.  
Dans la Filière 1 : Petits Mammifères : Souris, Rat, Lapin  
Dans la Filière 2 : Grands Mammifères : Porc, Mouton

##### Evaluation des connaissances

1 session d'examen écrit (question courtes QROC et QCM). La note de 10/20 est exigée pour valider ce diplôme. Formation diplômante agréée par les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Agriculture.

SANTE